



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / BUDGET PRIMITIF 2022

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 627 habitants (chiffres INSEE à compter du 1^{er} janvier 2022). Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 maisons d'habitation, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- Une école maternelle, qui compte trois classes depuis la rentrée 2021-2022, située rue de Montbouy ; une 4^{ème} classe ouvrira à la rentrée scolaire 2022-2023,
- Une école élémentaire, qui compte sept classes depuis la rentrée scolaire 2021-2022, située rue de Montbouy ; une classe fermera à la rentrée scolaire 2022-2023.

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, l'INRAE, l'IGN.

En juin 2018, l'ONF a annoncé son désengagement pour la gestion du site de l'arboretum national des Barres, et notamment de ses missions d'accueil du public à l'issue de la saison touristique, compromettant la pérennité du site important pour la Commune et pour l'Est du Département du Loiret. La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, compétente en matière de promotion touristique, a repris la gestion du site de l'arboretum en 2019.

II/ Priorités du Budget primitif 2022

Le budget annexe Eau et Assainissement, assujetti au régime de la TVA, concerne les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif. Pour la gestion de ces deux services, la Commune a conclu deux délégations de service public avec Véolia Eau à compter du 1^{er} janvier 2014, pour une durée de 15 ans, et perçoit une surtaxe pour financer son budget annexe.

Le budget primitif 2022 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- La non-augmentation des surtaxes eau et assainissement perçues par la collectivité,
- Une proposition d'affectation du résultat 2021 en intégralité sur la section d'exploitation 2022,
- Une proposition de réalisation des opérations suivantes : réalisation d'un groupement de commandes avec la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais pour l'élaboration de schémas directeurs, rénovation d'un réseau d'eaux usées sur le Domaine du Baugé.

III/ Ressources et charges des sections d'Exploitation et d'Investissement

Besoin de financement de la section d'investissement

Section d'exploitation	dépenses	recettes	solde
Résultats propres à l'exercice	174 656.75 €	142 932.80 €	-31 723.95 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	210 968.21 €	210 968.21 €
	Résultat à affecter		179 244.26 €
Section d'investissement	dépenses	recettes	solde
Résultats propres à l'exercice	83 349.52 €	129 561.51 €	46 211.99 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	342 677.89 €	342 677.89 €
	Solde d'exécution		388 889.88 €
Restes à réaliser	dépenses	recettes	solde
Investissement	4 912.43 €	0,00 €	-4 912.43 €
	Solde		383 977.45 €

Au vu des résultats de l'exercice 2021 et des restes à réaliser 2021, la section d'investissement 2022 ne présente pas de besoin de financement.

Affectation du résultat 2021 de la section de fonctionnement

ANNEE 2020		ANNEE 2021	
Exploitation		Exploitation	
Résultat (sans N-1)		Résultat (sans N-1)	
RF	141 439.71 €	RF	142 932.80 €
DF	124 266.61 €	DF	174 656.75 €
Résultat	17 173.10 €	Résultat	-31 723.95 €
Résultat (avec N-1)		Résultat (avec N-1)	
RF	335 234.82 €	RF	353 901.01 €
DF	124 266.61 €	DF	174 656.75 €
Résultat	210 968.21 €	Résultat	179 244.26 €
Affectation 2021		Affectation 2022	
002 excédent reporté	210 968.21 €	002 excédent reporté	179 244.26 €
1068	0,00 €	1068	0,00 €

Compte-tenu des résultats de l'exercice 2021 et de l'absence de besoin de financement pour la section d'investissement 2022, le résultat d'exploitation 2021 est affecté en intégralité en section d'exploitation 2022, pour couvrir l'amortissement des dépenses d'équipement, et afin de ne pas augmenter les surtaxes eau et assainissement.

Section d'Exploitation

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2021	BP 2022	Chapitres budgétaires	BP 2021	BP 2022
011- Charge à caractère général	185 000,00 €	165 000.00 €	70- Vente de produits fabriqués	70 000,00 €	70 000.00 €
65- Autres charges de gestion	3 000,00 €	3 000.00 €	74- Subventions d'exploitation	2 000,00 €	2 000.00 €
67- Charges exceptionnelles	10 000,00 €	5 000.00 €	75- Autres produits de gestion courante	5 412.30 €	5 600.43 €
042- Opérations d'ordre de transfert	129 561.21 €	126 117.65 €	77- Produits exceptionnels	0,00 €	0.00 €
022- Dépenses imprévues	4 226.62 €	4 931.84 €	042- Opérations d'ordre de transfert	43 407.62 €	47 204.80 €
			002- Résultat reporté N-1	210 968.21 €	179 244.26 €
Total Dépenses	331 788.13 €	304 049.49 €	Total Recettes	331 788.13 €	304 049.49 €

Recettes d'exploitation

Les recettes prévisionnelles 2022 d'exploitation ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- affectation intégrale du résultat d'exploitation 0221 sur la section d'exploitation 2022, en forte baisse par rapport à l'exercice précédent,
- stabilité des recettes liées aux surtaxes eau et assainissement (chap. 70),
- versement des frais de contrôle prévus aux contrats d'affermage par le délégataire (chap. 75),
- augmentation des amortissements des subventions d'équipements obtenues (chap.042).

Dépenses d'exploitation

Les dépenses prévisionnelles 2022 d'exploitation ont été élaborées à partir des éléments suivants :

- légère baisse des amortissements des travaux d'équipement (chap.042),
- baisse des dépenses prévisionnelles à caractère général (chap.011.),
- inscription de pertes sur créances irrécouvrable à la demande de la trésorerie (chap. 65)

Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP 2021	BP 2022	Chapitres budgétaires	BP 2021	BP 2022
16- Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €	30 000,00 €	13- Subventions d'investissement	0, 00 €	0.00 €
20- Immobilisations incorporelles	70 000,00 €	100 000,00 €	16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0.00 €
21- Immobilisations corporelles	80 000,00 €	100 000,00 €	040- Opération d'ordre de transfert	129 561.51 €	126 117.65 €
23-Immobilisations en cours	220 000,00 €	220 000,00 €			
040-Opérations d'ordre de transfert	43 407.62 €	47 204.80 €			
020- Dépenses imprévues	28 831.78 €	17 802 73€			
001- Solde d'exécution	0,00 €	0.00 €	001- Solde d'exécution reporté	342 677.89 €	388 889.88 €
Total Dépenses	472 239.40 €	515 007.53 €	Total Recettes	472 239.40 €	515 007.53 €

Recettes d'Investissement

Les recettes prévisionnelles 2022 d'investissement sont en hausse par rapport à l'exercice précédent. Elles se composent uniquement des amortissements des travaux d'équipements, et du solde d'exécution reporté 2021 très excédentaire en raison du versement en 2019 des soldes de subventions obtenues pour la station d'épuration et la réhabilitation de la canalisation d'eaux usées rue du 11 novembre et de l'absence d'opération d'investissement importante sur les deux derniers exercices.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement prévues au budget primitif ont été élaborées avec les éléments suivants :

- Augmentation des amortissements des subventions obtenues pour les opérations d'investissement,
- Inscriptions des opérations suivantes : réalisation d'un groupement de commandes avec la 3CFG pour l'élaboration de schémas directeurs, rénovation d'une canalisation d'eaux usées au Baugé,
- Inscriptions des restes à réaliser 2021, à hauteur de 4 912.43 euros, correspondant à une rénovation du réseau d'assainissement collectif.
- Enveloppe budgétaire pour d'éventuelles opérations d'investissement.

IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2021	CA 2021	RàR 2021	BP 2022
Dépenses	1 830 970.12 €	957 901.76 €	87 610.28 €	1 744 029.94 €
Recettes	1 830 970.12 €	1 418 825.66 €	72 950.90 €	1 744 029.94 €
Section de fonctionnement	BP 2021	CA 2021	RàR 2021	
Dépenses	2 584 164.14 €	1 850 291.16 €	0.00 €	2 483 088.26 €
Recettes	2 584 164.14 €	2 808 274.07 €	0.00 €	2 483 088.26 €
Total des Dépenses	4 415 134.26 €	2 808 192.92 €	87 610.28 €	4 227 118.20 €
Total des Recettes	4 415 134.26 €	4 227 099.73 €	72 950.90 €	4 227 118.20 €
Solde	0.00 €	1 418 906.81 €	-14 659.38 €	0.00 €

V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette sur la base des comptes administratifs

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Excédent de fonctionnement reporté N-1	191 303,02 €	193 795,11 €	210 968,21 €
Recettes réelles de fonctionnement	88 483,64 €	93 138,57 €	99 525,18 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	279 786,66 €	286 933,68 €	310 493,39 €
Dépenses réelles de fonctionnement	2 371,95 €	4 006,63 €	45 095,24 €
Marge brute ou épargne de gestion	277 414,71 €	282 927,05 €	265 398,15 €
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Epargne brute	277 414,71 €	282 927,05 €	265 398,15 €
Capital de la dette DI chapitre 16	21 835,05 €	25 474,90 €	25 474,90 €
Epargne nette	255 579,66 €	257 452,15 €	239 923,25 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Les emprunts et dettes assimilées contractés par la Commune sur le budget annexe, sous la forme d'avances à taux zéro obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, correspondent aux quatre opérations d'équipements suivantes :

- Construction et reconstruction de la station d'épuration : emprunt total de 378 019 €, décomposé comme suit :
 - emprunt de 305 219 € / extinction en 2034
 - emprunt de 72 797 € / extinction en 2039
- Réhabilitation des boîtes de branchement au Baugé : emprunt de 21 362 € / extinction en 2027
- Travaux d'assainissement au Baugé : emprunt de 26 755 € / extinction en 2027
- Réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées : emprunt de 43 030 € / extinction en 2033

Le tableau ci-après détaille l'évolution de la dette de la Commune sur les trois derniers exercices.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Capital restant dû au 01/01/N	307 470,37 €	358 432,32 €	332 957,42 €
Remboursement capital de la dette	21 835,05 €	25 474,90 €	25 474,90 €
Nouvel emprunt	72 797,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	358 432,32 €	332 957,42 €	307 482,52 €
Variation de l'encours			
Encours de la dette en € / habitant	139,79 €	127,57 €	117,04 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	4,07	3,57	3,08
Poids de la dette en années d'épargne brute	1,3	1,18	1,15

VII/ Taux d'imposition

Pour rappel, les taux d'imposition communaux, dont les recettes sont inscrites au budget principal, s'établissent comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,57 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,18 %